

Le  vous informe...
Sud Rhône

*** Maintenant, je fais
mon compost !!!

Observations : Chaque habitant produit en moyenne 45 à 50 kg de déchets organiques par an (hormis les déchets de jardin). Incinérés, ils coûtent 100 euros aux citoyens. Compostés, ces déchets ne coûteraient rien et seraient valorisés sous forme d'engrais pour votre jardin.

*** Bien fait, ça ne sent pas mauvais...

*** La recette du bon compost voir au dos ...➔



 N°  04 72 31 90 88

www.sitom-sud-rhone.com





Facile



Économique



**Maturation : 9 à 12 mois...
puis cycle perpétuel !**



Ingrédients :

- Déchets de préparation de repas
- Déchets de tonte (pelouse)
- Déchets de tailles de branches
- Feuilles mortes
- Déchets de potagers
- Cartons, papiers, mouchoirs
- Fleurs fanées

Matériel :

- Un composteur ou un coin de jardin
- Un bio-seau (contenant les déchets de cuisine)
- Un outil de retournement (fourche, aérateur...)

La recette :

✿ Mélangez vos déchets fermentescibles, "mous" (pelouse, épluchures, ...) et "durs" (taille de branches, ...) dans votre composteur ou en tas dans un coin de jardin, coupez vos branches en petites sections.

✿ Laissez fermenter 9 à 12 mois en mélangeant régulièrement avec votre fourche ou votre aérateur. Laissez les micro-organismes (bactéries, champignons microscopiques...) et macro-organismes (vers de compost, insectes...) dégrader la matière organique et former le compost (terreau).

✿ Une fois votre compost "mûr" (il ressemble à de la terre noirâtre), mélangez 1/3 de compost avec 2/3 de terre pour faire vos semis et plantations. Enfoui dans la terre lors du bêchage du jardin c'est un bon engrais.

Remarque : si votre compost n'est pas "mûr" (déchets non décomposés encore visibles), vous pouvez l'utiliser en paillage sur vos plantations afin d'apporter petit à petit de la matière organique, d'éviter l'évaporation d'eau et la pousse d'herbes indésirables.

Plus d'infos :  N°  04 72 31 90 88 ou : www.sitom-sud-rhone.com